

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 08/04/1937 08/04/1937

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 avril 1937

Numéro JO
n° 485 du 30/04/1937

Date du numéro
30 avril 1937

TEXTE INTÉGRAL

est accordé à M. Abbasbhay Mohamedally dégrèvement des sommes de : 1° 720 francs, montant d'une patente inscrite à l'article 1er du rôle primitif, des patentes, exercice 1937; 2° 85 fr. 80, montant de l'impôt locatif et de la taxe de voirie, inscrite à l'article 2 du rôle primitif, exercice 1937.